

Versailles, le 30 Novembre 2015



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

Cabinet du Maire

Reçu le 07 DEC. 2015

Monsieur le Député-Maire

Vous m'avez fait part du souhait de votre commune de ne pas voir aboutir le transfert de la filière Système Electronique et Numérique du lycée Eugène Ionesco d'Issy-les-Moulineaux vers le lycée des Côtes de Villebon à Meudon à la rentrée 2016 et vous avez bien voulu m'informer de vos propositions afin de trouver une alternative.

**Le Recteur  
Chancelier des  
Universités**

Cabinet

Tél. 01 30 83 41 90  
Tcp. 01 39 50 02 47  
Mél. [ce.cabinet@ac-versailles.fr](mailto:ce.cabinet@ac-versailles.fr)

Réf: CAB/AO/NW n°15-16-372

**Rectorat**  
3, boulevard  
de Lesseps  
78017  
Versailles  
Cedex

Comme vous le savez ce transfert a été envisagé conjointement par les services académiques et ceux de la région dans un contexte de forte pression démographique sur le secteur Sud des Hauts-de-Seine, pression renforcée par un taux de passage plus élevé en voie générale et une baisse du taux de redoublement en 3<sup>ème</sup>, ces deux facteurs engendrant une augmentation mécanique des besoins d'accueil dans la voie générale. Cette situation de tension devrait perdurer, voire s'accroître dans les prochaines années.

A cela s'ajoute le retard pris dans la livraison des 800 places d'un nouveau lycée à Boulogne qui a nécessité la recherche de solutions à l'accueil des élèves dans les établissements existants.

Tout ceci a conduit à la décision qui a été prise, les autres solutions envisagées comme l'extension de la capacité d'accueil du lycée Ionesco se révélant impossibles. Aussi, cette décision, pour insatisfaisante qu'elle puisse paraître, est aujourd'hui la seule raisonnablement possible. Elle sera conduite avec toute l'attention et les précautions nécessaires afin d'en atténuer les effets potentiellement négatifs pour les élèves et leurs familles.

Dans cette perspective, il a été demandé aux différents services du Rectorat et de la Région d'exercer une vigilance particulière dans l'accompagnement du déménagement de la filière Système Electronique et Numérique afin qu'il s'effectue dans les meilleures conditions possibles notamment dans la poursuite des engagements avec les différents partenaires.

Par ailleurs la Région a alerté les services du STIF afin que les moyens d'une meilleure accessibilité au lycée de Meudon soient mis en œuvre.

Je vous prie de croire, Monsieur le Député-Maire, en l'expression de ma haute considération.

Le Recteur de l'Académie  
Daniel FILATRE

Monsieur André SANTINI  
Député-Maire  
Ancien Ministre  
Hôtel de Ville  
62 rue du Général Leclerc  
92131 ISSY LES MOULINEAUX